



CLT AUDIT & CONSEIL

CMP HOLDING

Société par actions simplifiée

au capital de 240 000 euros

Siège social : 542, Route de l'Etang – ZI Lucinges

01 370 TREFFORT CUISIAT

333 158 277 RCS BOURG EN BRESSE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA REDUCTION DU CAPITAL**

Décision unanime des associés du 16 janvier 2025

20-24 Chemin de charrière Blanche
Immeuble Le Charme
69130 Ecully
T. 09 86 41 98 68
F. 09 81 40 09 12

contact@clt-audit.fr
www.clt-audit.fr

Sarl au capital de 75.000 €, RCS Lyon 820 884 930
Société d'Expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Rhône-Alpes
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Lyon

CMP HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 240 000 euros

Siège social : 542 Route de l'Etang – ZI de Lucinges

01370 TREFFORT CUISIAT

333 158 277 RCS BOURG EN BRESSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

Décision unanime des associés du 16 janvier 2025

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-204 du code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

Cette réduction de capital résultera de l'annulation d'un nombre déterminé d'actions, achetées par votre société dans le cadre des dispositions de l'article L.225-207 du code de commerce.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital social de votre société de 240 000 euros à 213 840 euros.

Écully, le 02 janvier 2025

Le commissaire aux comptes

CLT AUDIT ET CONSEIL



Nicolas TANZILLI